

Pourquoi cotiser à la CSMF ?

1/ Parce que depuis le début de la crise du COVID-19 la CSMF a demandé et obtenu :

- Des masques pour les soignants y compris nos salariés (manipulateurs radio...)
- Des IJ par la CNAM (112€), sans délai de carence pour les médecins COVID-19 +, ou confinés, ou devant garder leurs enfants à domicile
- Les indemnités CARMF dès le 1^{er} jour d'arrêt et jusqu'à son terme pour les médecins COVID-19 +
- Les mesures d'assouplissement pour la pratique des téléconsultations
- La majoration des visites en Ehpad (57€60 x 3 max puis 47€60)
- La consultation très complexe (55€) pour les consultations contacts COVID
- L'encouragement au retour des français pour consulter leur médecin, en particulier pour la prise en charge des pathologies chroniques
- Une indemnité de compensation (incomplète) pour assurer la couverture des charges fixes
- Des mesures spécifiques pour les jeunes installés

2/ Parce que la CSMF doit aussi obtenir au plus vite :

- De la CARMF :**
- La suppression des cotisations invalidité-décès pour tous les médecins jusqu'à la fin de l'année, avec maintien des droits
 - Le report des cotisations retraite d'avril à septembre 2020, avec échelonnement des paiements d'avril 2021 à avril 2022
 - L'attribution d'une allocation d'un montant significatif à tous les médecins cotisants à la complémentaire CARMF, basée sur leur niveau de revenus, financée par les réserves disponibles net d'impôt et de cotisations sociales

Des Assurances Complémentaires : Une aide substantielle avec suspension des cotisations et maintien des droits (assurances invalidité décès, RCP...) comme certaines assurances auto l'ont fait

De la CNAM :

- L'ouverture de négociations urgentes pour prise en compte des impacts du Coronavirus sur le fonctionnement de nos cabinets : mesures de protection et d'isolement de nos salariés ralentissement de notre activité au quotidien à cause des démarches de protection et de stérilisation nécessaires

- La prise en compte des médecins en cumul emploi retraite

3/ D'autres combats nous attendent :

- Défi de la crise économique
- Avenant conventionnel
- Élections URPS
- Convention...

On dit merci qui ?
MERCI LA CSMF

➔ **Dès aujourd'hui soutenez et rejoignez-nous en **ADHÉRANT** au seul syndicat qui vous défend, qui innove et qui construit l'avenir**